## SAUVEGARDER L'ARBITRAGE DANS LE SECTEUR AMATEUR

Chers collègues arbitres, superviseurs, coachs et représentants fédéraux,

La présente profession de foi a pour objectif de vous expliquer les raisons de ma candidature au futur Comité d'Orientation Politique de la FFR.

Je me présente tout d'abord :

- j'ai 43 ans
- je suis marié, père de deux enfants âgés de 16 et 12 ans
- je suis avocat de profession
- j'enseigne également à l'université en qualité de vacataire

Mes journées sont assez chargées mais comme je déteste m'ennuyer, je me suis également engagé dans le rugby.

Je suis éducateur à l'école de rugby de mon petit club, les jeunes abraysiens solidaires (J.A.S), en charge de la catégorie U14 cette saison après avoir été charge des autres catégories dans lesquelles évoluaient mon fils. En principe, on évite d'être l'éducateur de son enfant mais, compte-tenu de mes autres fonctions, c'est le moyen de le voir un peu...

Je suis arbitre depuis 11 ans (après avoir été joueur), j'ai été classé en fédérale 2 jusqu'en 2022. J'adore arbitrer et je suis souvent arbitre assistant en fédérale 1.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, je suis le directeur de l'arbitrage (DAL) de la ligue Centre-Val de Loire (CVL). Je connais donc le quotidien des arbitres amateurs, les désignations, les problèmes que l'on rencontre sur et en dehors des terrains chaque week-end.

J'ai toujours refusé de faire de la politique parce que je déteste faire des compromis et/ou être contraint de défendre ou soutenir des idées qui ne sont pas les miennes : un comble pour un avocat!

Mais je ne me porte pas candidat au futur Comité d'Orientation Politique de la FFR pour faire de la politique, c'est uniquement pour tenter de sauvegarder les intérêts de l'arbitrage et plus particulièrement celui du secteur amateur trop souvent oublié.

En effet, d'une part, les investissements financiers de la LNR semble exclusivement tournés vers le secteur pro. D'autre part, il me semble nécessaire de sauvegarder l'indépendance des arbitres alors que nous ne sommes plus représentés au sein d'une commission fédérale.

Il est impensable que dans nos ligues les arbitres soient représentés au sein d'une commission régionale de l'arbitrage (CRA) et qu'il n'existe aucune commission fédérale comme l'était l'ancienne commission centrale des arbitres (CCA).

Nous devons tous ensemble défendre la reconstitution d'une CCA regroupant toutes les composantes de l'arbitrage (arbitres, superviseurs, coachs et RF).

Cette commission pourrait être présidée par le DTNA ou DTNO dont le travail technique, avec ses équipes, est indispensable.

Sportivement

Fabrice BELGHOUL